

JUSTICE / INSECURITE ROUTIERE

SCANDALE DES EPAVES ROULANTES : LA PARTIE VISIBLE DE L'ICEBERG !

Révélé par le Journal Le Parisien en date 8 juillet dernier, le scandale portant sur le maquillage et la revente de plus de 5000 véhicules gravement endommagés (VGE) revient sur le devant de la scène le 3 août prochain.

C'est en effet à cette date que onze personnes, professionnels de la réparation automobile et experts en automobile, comparaitront devant le tribunal correctionnel d'Evry pour y répondre d'accusations de travail dissimulé et d'escroquerie en bande organisée, assorties d'un autre chef pour les 3 experts prévenus, celui de mise en danger de la vie d'autrui.

Fait du hasard ou syndrome de l'actualité, le même jour que la parution du Parisien, France 2 consacrait au Journal de 20 heures un sujet de 4 minutes 30 ayant pour thème « les experts en flagrant délit de dépendance ».

Une mise « sous tension » du secteur de l'expertise et de la réparation par les assureurs

Le budget de l'automobiliste est l'un des postes principal de dépense des ménages français et il est en hausse constante. Au sein de ce budget, et malgré la baisse enregistrée depuis quelques années de la sinistralité routière, les cotisations d'assurance des automobilistes ne baissent pas, bien au contraire ! En revanche, la pression insidieuse des compagnies d'assurances sur les professionnels de la réparation automobile et les experts en automobile n'a jamais été aussi présente. Ainsi, en cas de sinistre, ce n'est pas forcément les droits des l'automobiliste qui seront servis en premier. Plus grave, et cela rejoint l'actualité récente, les dérives de ce système nuit gravement à la sécurité routière et donc à la sécurité de tous les usagers de la route.

C'est tout ceci que Les Affranchis dénoncent et revendiquent :

- une stricte indépendance des experts en automobile au sens même de la loi,
- une juste rémunération de la filière de la réparation automobile dans les dossiers de sinistres,
- l'arrêt des « évaluations » que font peser les compagnies d'assurance sur les experts,
- une réaffirmation par les assureurs que la sécurité routière ne se « score pas » et n'a pas de prix,
- une information loyale du consommateur : l'automobiliste,
- un remboursement du sinistre « au juste prix » au bénéfice du consommateur.

Les Affranchis(e) en quelques mots : Fondée en 2014 à Clermont-Ferrand, cette société de gestion de sinistres automobile assiste l'automobiliste dans ses démarches en cas de sinistre responsable ou pas. De la prise en charge du dossier indépendamment de l'assurance à l'évaluation des dégâts du véhicule et à sa réparation au meilleur coût, Les Affranchis(e) s'occupent de tout. C'est aussi la rencontre entre 2 hommes de l'art, spécialistes de l'automobile et militants, Florian Mourgues l'expert en automobile et Benjamin Labonne le carrossier. Deux professionnels excédés par les injustices qui pèsent sur l'automobiliste mis en position de faiblesse par les « puissants » suite à un accrochage ou à un accident.

Contact Presse :

Florian Mourgues, expert affranchi 06 84 95 20 80 contact@les-affranchis.eu et www.les-affranchis.eu